

## **Benoît XVI et la loi naturelle**

**Author** : Riposte Catholique

**Categories** : [Messages du Pape](#)

**Date** : 21 janvier 2010

Je n'en finis pas de "goûter" le discours de Benoît XVI devant la Congrégation pour la doctrine de la foi, dont j'ai

parlé tous ces jours derniers (à propos d'unité et tout récemment à propos de bioéthique).

Voici encore un passage important sur la loi naturelle :

« Il y a, dans la révélation chrétienne, des contenus qui éclairent les problèmes bioéthiques : la valeur de la vie humaine, la dimension relationnelle et sociale de la personne, le lien entre la sexualité et la procréation, la centralité de la famille fondée sur le mariage d'un homme et d'une femme. Ces contenus, inscrits dans le cœur de l'homme, sont rationnellement compréhensibles comme éléments de la loi morale naturelle, et peuvent être accueillis par ceux qui ne se reconnaissent pas dans la foi chrétienne. La loi morale naturelle n'est pas essentiellement ni exclusivement confessionnelle, même si la Révélation chrétienne témoigne de l'homme dans le mystère du Christ, illuminant et développant la plénitude de la doctrine. »

Comme on sait, l'attachement à la loi naturelle est l'une des spécificités catholiques (comme dit saint Thomas, la grâce n'abolit pas la nature). Bien sûr, cette loi naturelle n'est pas à elle seule la loi morale, mais en un temps où la nature humaine est attaquée de toute part, les catholiques doivent être en première ligne pour défendre cette loi naturelle.

Traduction: [La Croix](#)